ASBL Centre de Michamps
Horritine 1 - 6600 Bastogne
061 21 08 20
centredemichamps@uclouvain.be

Réaliser un bon échantillon

Il est impératif de garder à l'esprit que l'échantillon doit représenter la parcelle entière. Une erreur d'échantillonnage impliquerait des résultats ne permettant pas une gestion optimale de la parcelle. Un échantillon mal réalisé est une perte de temps et d'argent.

Pourquoi faire une analyse de sol ?

- Estimer les teneurs en éléments fertilisants du sol ainsi que le pH et le taux d'humus
- Éviter toute fertilisation excédentaire
- Éviter l'apparition de carences
- Suivre l'évolution des paramètres du sol
- Un bon sol est la base d'une bonne culture
- Potager : en cas de suspicion de pollution aux métaux lourds

Où et quand prélever ?

- Tout au long de l'année (toujours à la même période pour une même parcelle
- Tous les 3-4 ans pour une même parcelle
- Attendre un mois après pâturage
- Après récolte de culture et avant tout apport d'engrais/amendement
- Pas si le sol est enneigé, gorgé d'eau, trop sec
- En potager : un peu partout

Éviter les zones particulières

Les entrées de parcelle, les bords de parcelle, sous les arbres, le long des haies, près des abreuvoirs/abris de boules, bacs, anciens lieux de stockage d'engrais, dépôts de cendres en potagers, ...

Quelques étapes pour bien échantillonner

1. Se munir d'une sonde, d'un seau et d'un grattoir (ou un tournevis)
2. Régler la hauteur de prélèvement selon le type de sol : 15 cm en prairie permanente ou 20 cm en prairie temporaire/culture/potager
3. Parcourir la parcelle de façon aléatoire, en zig-zag, en croix ou cercle
4. Prélever une carotte de terre tous les 15-30 pas (en potager ou en pelouse, prélever simplement de façon aléatoire et représentative)
5. Prélever une dizaine de carottes par hectare avec un minimum de 20 carottes par échantillon (+-800g/échantillon)
6. Conserver l'échantillon de terre dans un sac plastique et l'apporter dans un centre d'analyse
7. Remplir la fiche de réception avec toutes les informations de la parcelle